

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 18 (1970)

Artikel: Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1968 et 1969
Autor: Sauter, Marc-R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727518>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1968 ET 1969

par Marc-R. SAUTER

INTRODUCTION



Le service cantonal d'archéologie. – Liée très étroitement à la seule personne et à la disponibilité de Louis Blondel, archéologue cantonal de 1920 à 1963, la structure – ou mieux, l'absence de structure – de l'archéologie à Genève ne pouvait plus suffire à assurer les tâches que supposent la mise au jour des vestiges anciens et leur exploitation (fouilles et élaboration de leur résultat). Certes le canton de Genève est petit; mais son sol est soumis, relativement plus que celui des grands cantons, à un processus de destruction rapide par les innombrables terrassements rendus nécessaires par la construction d'immeubles d'habitation ou à but économique ou administratif, et les travaux de génie civil.

Depuis que nous avons repris, à côté de fonctions très astreignantes, la tâche laissée par notre prédécesseur, nous avons ressenti avec inquiétude le manque d'un service qui permettrait de mieux suivre ce processus pour sauver d'une manière ou d'une autre les témoins archéologiques du passé genevois.

Participant comme membre (et de par la loi¹, secrétaire) de la Commission des monuments et des sites à la rédaction du « Programme de mise en valeur des monuments et sites du canton de Genève » qui, soumis en juin 1968 par le Conseil d'Etat au Grand Conseil, fut accepté par celui-ci pour l'essentiel, nous y avons fait inscrire la nécessité d'un service d'archéologie. Celui-ci fut créé sous la forme réduite d'un poste d'archéologue cantonal à demi-temps et d'un poste d'assistant. Cette amélioration fut réalisée dès le printemps de 1969 par la nomination de M. Charles Bonnet en qualité de collaborateur de l'archéologue cantonal soussigné. En outre, un plan financier décennal aboutit à l'augmentation du budget de ce qui reste un service

¹ *Loi sur la conservation des monuments et la protection des sites du 19 juin 1920* (modifiée en 1922, 1958 et 1959), art. 2. - *Règlement d'application* de cette loi, du 25 avril 1921 (modifiée en 1962), art. 6.

incomplet, puisqu'il ne dispose pas encore de locaux propres pour le travail ni pour un dépôt ².

Nous exprimons pour ces améliorations notre reconnaissance à M. François Peyrot, alors président du Département des Travaux publics, président de la Commission des monuments et des sites, ainsi qu'à son vice-président d'alors, M. André Bordigoni, et aux autres membres de cette commission, pour l'appui qu'ils ont fourni à l'archéologue cantonal en cette occasion ³.

Grâce à la mise à disposition d'un assistant, il fut possible de mieux assurer la surveillance des zones archéologiquement intéressantes du canton, ainsi que l'organisation systématique des chantiers de fouilles rendus nécessaires par des découvertes importantes. Les pages qui suivent en fournissent un début de démonstration

2. *Sauvegarde des monuments et des sites* – Les menaces variées et qui vont se multipliant sur les monuments du passé genevois et sur ses paysages typiques suscitent l'inquiétude des milieux auxquels les uns et les autres tiennent à cœur. Leurs réactions, critiques parfois, ce qui est compréhensible, se traduit toutefois par une activité positive et dans des propositions concrètes, qui rejoignent les soucis et les projets de la Commission des monuments et des sites, en lui apportant un soutien moral non négligeable. C'est ainsi que, parallèlement à l'effort de cette Commission qui a abouti à la présentation aux autorités législatives et exécutives cantonales du « Programme de mise en valeur des monuments et sites du Canton de Genève (juin 1968) » ⁴ signalé plus haut, et qui a abouti à des résultats importants, on a vu la Société d'Art public publier en février 1968 une « Prise de position sur la conservation des monuments et des sites » ⁵. La place nous manque pour résumer les mesures que préconise ce groupement dont l'activité d'intervention et d'aide financière est bénéfique. Sans être d'accord en tous points sur ces propositions, nous souhaitons que soit entendu cet appel.

3. *Expositions sur l'archéologie régionale*. – Le Musée d'Art et d'Histoire a participé à la tournée qu'a faite l'exposition « Archéologie et routes nationales » dans la plupart des cantons. Si elle ne présentait pas de document relatif à des découvertes sur le tracé de la Route nationale 1 en territoire genevois, elle a contribué à montrer l'efficacité du Service archéologique des routes nationales, sous la direction

² Adresse actuelle du Service cantonal d'archéologie: Institut d'Anthropologie, 12, rue Gustave Revilliod, 1227 Acacias-Genève. Tél. (022) 43 69 30.

³ Il peut être utile de mentionner que parallèlement fut décidée la création d'un service de la conservation des monuments mais que celui-ci n'a pas encore de titulaire.

⁴ Ce document a rencontré un écho favorable. Il en est largement fait état dans le bulletin de la Ligue suisse de sauvegarde du patrimoine national: E. SCHWABE, adaptation L[épo]ld G[AUTIER], *Genève défend son patrimoine*, dans *Heimatschutz*, 64, n° 4, 1969, pp. 73-96.

⁵ *Société d'Art public, section genevoise de la Ligue suisse de sauvegarde du patrimoine national*, « *Heimatschutz* ». *Exercices 1966-1968*. Genève, 1969, pp. 27-29.

de sa directrice, M^{lle} Augusta Bruckner ⁶ qui a succédé, en 1964, à M. Hans Bögli.

A cette exposition en avait été jointe une autre, organisée avec le concours du Cercle genevois d'archéologie, et intitulée: « Fouilles gallo-romaines dans le canton de Genève ». Elle présentait les principaux chantiers ou les découvertes importantes en territoire genevois de ces dernières années: en ville, la rue Etienne-Dumont, la rue du Puits-Saint-Pierre 2- rue Calvin 16, la place Grenus et ses abords à Coutance; dans le reste du canton Presinge-Cara, Bernex-En Saule, Satigny-Mornex et Satigny-Peney-Dessous.

Cette double exposition connut un franc succès. Elle s'inscrivait dans la ligne de la politique d'information que nous avons décidé d'intensifier, et qui s'est manifestée aussi par plusieurs visites de chantier (Saint-Jean-Sous-Terre, Bernex-En Saule, etc.) offertes au public et aux membres de groupements spécialisés (Société d'Histoire et d'Archéologie, Cercle genevois d'Archéologie).

⁶ Ce « Service archéologique des routes nationales » dont le siège est à Bâle (13, Martinsgasse) a été créé en 1960 par la Société suisse de Préhistoire (titre auquel s'ajoute depuis 1966: et d'Archéologie) avec l'aide financière de la Confédération. Il a pour tâche d'étudier, en collaboration avec les archéologues cantonaux, le tracé des routes nationales et d'en tirer les conclusions, soit en demandant une modification de ce tracé pour éviter un site archéologique important, soit en organisant des fouilles à temps (le subventionnement des chantiers archéologiques étant le même que pour ceux de la route), etc. L'introduction du catalogue multigraphié de l'exposition narre la genèse et l'organisation de ce service, qui est placé sous le contrôle d'une commission de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie, où siègent un représentant du Service fédéral des digues et des routes et un délégué de l'Association suisse pour la conservation des châteaux et ruines.

INVENTAIRE⁷

I. LA VILLE⁸

A. Rive gauche

1. *Taconnerie 1 et Auditoire. Enceinte romaine.* (coord. 500.410/117.400, alt. env. 402 m). — Lors des travaux de terrassement qui, au printemps 1969, ont excavé la cour-jardin sise derrière (au sud-est) l'immeuble N° 1 de la place de la Taconnerie et d'une pente d'accès derrière le chevet du temple de l'Auditoire (ancienne église de N.-D.-la-Neuve), on a dégagé le bas de la façade de l'immeuble mentionné, qui correspond à la suite du mur d'enceinte romaine tardive dont deux segments étaient déjà connus depuis 1923 (Taconnerie 3-5) et 1928 (14, rue de l'Hôtel-de-Ville), grâce aux travaux de Louis Blondel⁹. En réalité ce dernier avait déjà constaté en 1923, dans la cave du n° 1 de la Taconnerie, la présence de ce mur en cet endroit. Il nous a été possible d'en étudier systématiquement la face externe (fig. 1)¹⁰.

Nous ne donnons ici que l'essentiel de nos constatations, qui sont publiées de manière plus circonstanciées ailleurs¹¹. Il a été possible de dégager ce mur sur 9,50 m de longueur et 2,50 à 3 m de hauteur. Sur la gauche (sud-ouest) le mur de séparation des jardins des immeubles 1 et 3-5 empêche de le suivre, ce qui est d'autant plus regrettable que la partie fouillée en 1923 (et qui reste encore visible) n'est séparée du segment de 1969 que par 2,50 m environ. À droite la construction, au xv^e siècle, de l'abside de l'église de N.-D.-la-Neuve a eu pour conséquence la démolition partielle ou complète du mur romain, dont les pierres ont été réemployées dans les fondations. (fig. 2 et 3).

⁷ Rappel: nous situons les endroits en question par les coordonnées de la *Carte nationale suisse* (CNS) au 1 : 25 000, et par l'altitude au sol. - Abréviations: *Chronique 1964* = *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1964*, dans *Genava*. - ASSP = *Annuaire de la Société suisse de Préhistoire (et d'Archéologie)*, depuis 1968). - BHG = *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*. - MDG = *Mémoires de la Société d'Histoire...*

⁸ CNS feuille 1301 Genève.

⁹ L. BLONDEL, *L'enceinte romaine de Genève*, dans *Genava*, t. II, 1924, pp. 109-129; *Remarques sur la construction de l'enceinte romaine, rue de l'Hôtel-de-Ville, Genève*, dans *Genava*, t. VII, 1929, pp. 135-137; *Le développement urbain de Genève à travers les siècles (Cahiers de Préhistoire et d'Archéologie, 3)*, Genève-Nyon, 1946 (pp. 26-30).

¹⁰ M. Ch. BONNET a repris l'étude commencée; il a été secondé par M^{lle} C. Greder, dessinatrice, M. G. Deuber, collaborateur de l'Institut d'histoire de l'art au Moyen-Age, et M. D. Aquilone. Nous avons bénéficié de la compréhension de MM. In Albon, architecte, R. de Chambrier, ingénieur, G. Lietti, chef de chantier; nous les en remercions.

¹¹ M.R. SAUTER et Ch. BONNET, *Du nouveau sur l'enceinte romaine tardive de Genève*, dans *Helvetica archaeologica*, Bâle, t. 1, 1970, pp. 71-75; *Nouvelles observations sur l'enceinte romaine tardive de Genève*, dans ASSP., t. 55, 1970, à paraître.

Fig. 1. Taconnerie 1 - Audi-
toire. Situation du mur de
l'enceinte romaine.
Plan au 1:750.

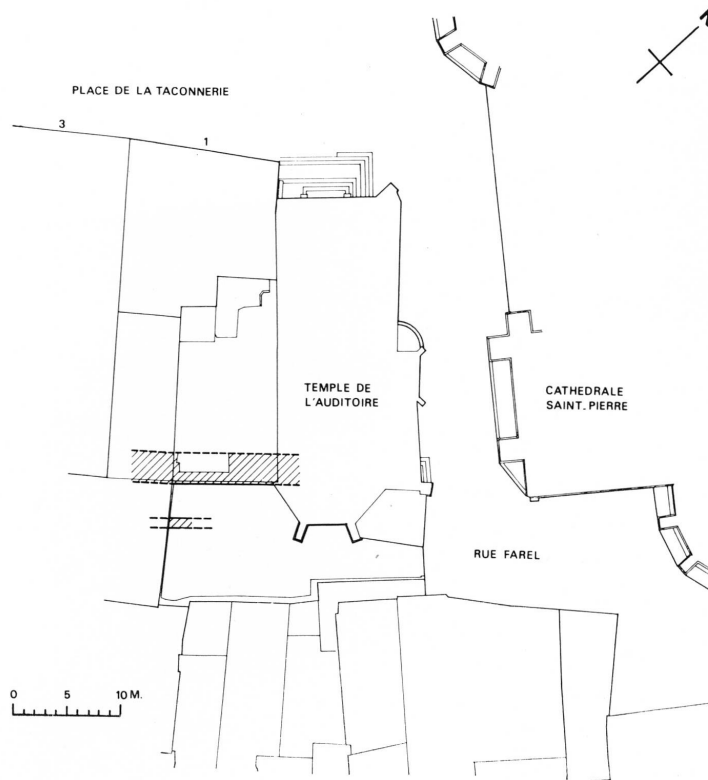


Fig. 2. Taconnerie 1. Vue d'en-
semble de la face externe (sud)
du mur de l'enceinte romaine.



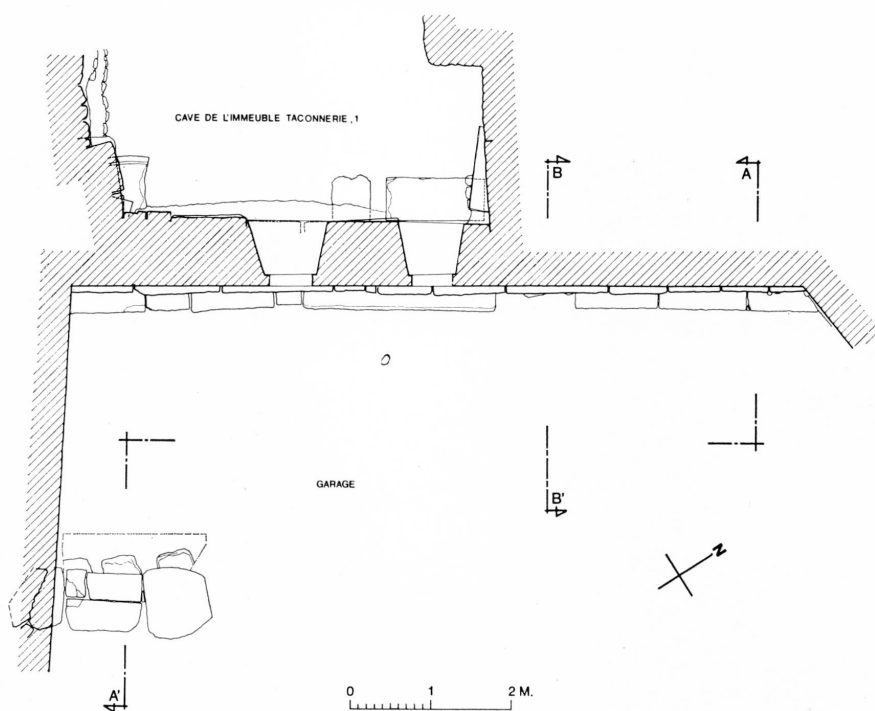


Fig. 3. Taconnerie 1. Plan du mur de l'enceinte et du dispositif avancé. Ech.: 1 : 100.

Il subsiste sept assises de blocs. On retrouve là les caractères observés dans les autres parties de ce secteur du mur romain du Bas-Empire : irrégularité des blocs, qui sont en grès molassique et en calcaire ; réemploi de ces blocs, dont quelques-uns sont moulurés¹², à partir des ruines de grands bâtiments (probablement publics). L'impression qui s'en dégage est celle d'une construction assez soignée, certes, mais hâtive (fig. 2).

Le mortier qui subsiste est de deux qualités : l'un est blanc avec du cailloutis bleuâtre ; l'autre, plus rare et subsistant probablement de la première utilisation des blocs, est un ciment rose.

L'examen de ce qui est encore visible, dans la cave, de la face interne de l'enceinte a confirmé ce qu'avait observé L. Blondel : de l'épaisseur du mur, qui était primitivement de 2,75 à 3 m, il a été enlevé au Moyen Age plus de la moitié, puisqu'elle n'est plus que de 0,80 à 1,20 m. On a pu vérifier la puissance originelle dans la tranchée de destruction encore visible.

¹² Il y a deux éléments moulurés, qui ont été laissés en place dans le mur pour l'un d'eux, et dans les fondations du côté sud-ouest de l'abside de l'Auditoire pour l'autre.

Encastrées dans le mur, dans la cave, on a découvert deux dalles plan-convexes du couronnement de mur (v. fig. 3). Il doit s'agir d'éléments qui surmontaient le mur de monument démoli? ¹³

Une petite tranchée de sondage perpendiculaire au mur (en B-B', fig. 3) a montré que le mur repose sur une couche de terre brune contenant des cailloux, des fragments de mortier, des tuileaux et de la faune; un seul tesson en est sorti, datable du 1^{er} siècle ap. J.-C. Cette couche, épaisse de 0,25 à 0,50 m, s'incline en direction

¹³ Grâce aux renseignements du professeur W. Dehn, de l'Université de Marburg, et de M. D. Baatz, directeur du musée de Saalburg près Bad Homburg, nous avons pu, dans notre description publiée dans ASSP, fournir plusieurs éléments de comparaison pour ces dalles plan-convexes, dont on ne peut pas tirer de déductions chronologiques.

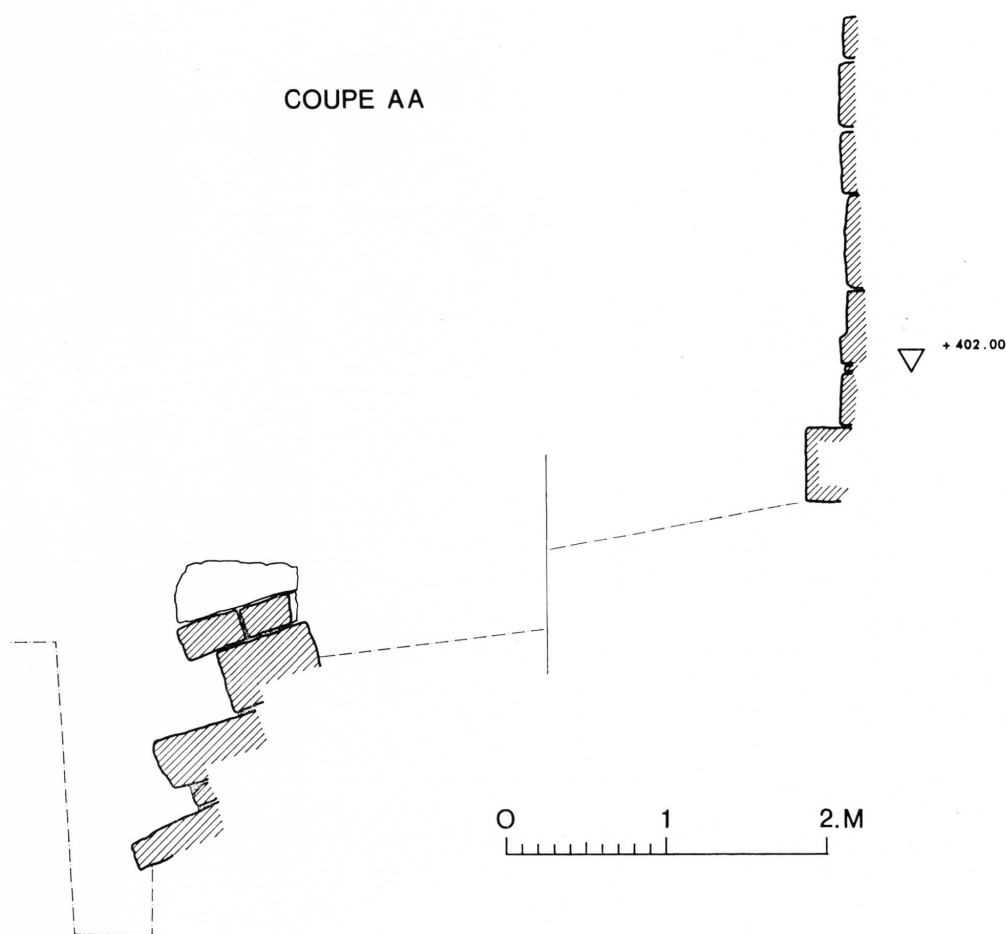


Fig. 4. Taconnerie 1. Coupe en A-A à travers le mur d'enceinte et le dispositif avancé. Ech. 1 : 50.

sud-est, selon la pente du talus qui domine le Bourg-de-Four. Elle est surmontée par une épaisse couche de terre noirâtre, et elle repose sur le fond de sable naturel plus ou moins grossier, interrompu vers le haut par des lits (sols?) de sable rubéfié; cette formation, qu'on trouve un peu partout sur la colline de l'oppidum, est, dans sa partie supérieure, contemporaine de la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. (La Tène D/2 ou III) ¹⁴.

Le dégagement des fondations de la partie sud-ouest de l'abside de l'Auditoire nous a permis de constater que celles-ci étaient faites de matériaux repris de la partie du mur qui avait dû être démolie à l'occasion de la construction de l'église, au xv^e siècle.

Dans le secteur sud-ouest, jouxtant le jardin des 3-5 Taconnerie, nous avons pu mettre en évidence – de manière incomplète malheureusement – une structure nouvelle. A quelque 3,60 m en avant du mur on a suivi sur 2,40 m une accumulation de blocs, sur 5 ou 6 assises, représentant une élévation d'env. 2 m (plan, fig. 1-3 et coupe AA', fig. 4); ces gros blocs irréguliers sont curieusement posés de biais, dans le sens de la pente. Cela semble donc être plus ancien que le mur d'enceinte. Nos observations ont été trop incomplètes pour que nous puissions donner de cette structure une interprétation certaine. Il pourrait s'agir soit des vestiges d'un mur antérieur qui se serait un peu affaissé, soit d'un dispositif avancé contemporain. Seule une fouille systématique dans la parcelle voisine, où doit se prolonger cette rangée de blocs, pourrait permettre de donner une idée plus précise de sa signification.

Le mur d'enceinte a été conservé à peu près intact dans le garage couvert construit là. Il a été percé d'une porte étroite. Il est donc possible de le visiter en passant derrière le chevet de l'Auditoire.

2. *Bourg-de-Four. Palais de Justice.* (coord. 500.500/117.380 alt. env. 394,50). – A l'occasion d'importants travaux qui ont été effectués dès 1967 dans cet édifice, plusieurs éléments architecturaux anciens sont apparus. L'architecte, M. P. Tréand, a tenté, dans la mesure du possible, de les conserver apparents ¹⁵.

En outre, on a de nouveau essayé de vider le puits de l'ancien couvent de Sainte-Claire, déjà exploré en 1861 ¹⁶, et qui avait été rempli de mâchefer. On s'est arrêté

¹⁴ Voir p. ex. nos observations stratigraphiques au 16, rue Calvin - 2, rue du Puits-St-Pierre. M.-R. SAUTER, *Chronique 1965, 1966 et 1967, I. La Ville*, dans *Genava*, n.s., t. XVI, 1968, pp. 78-84.

¹⁵ *Tribune de Genève*, 23 mai 1967, p. 14 et 9 juin 1967, p. 5.

¹⁶ L. BLONDEL, *Les anciens puits de Genève*, dans BHG, t. VII, livr. 2, 1939-1940, pp. 149-166 (n° 16 du plan, fig. 1, p. 157). L'opération de 1861 fut arrêtée par l'abondance de l'arrivée d'eau. - A. BÉTANT, *Puits, fontaines et machines hydrauliques de l'ancienne Genève*. Genève, 1941, p. 24. - E. GANTER, *Les Clarisses de Genève, 1473-1535-1793*. Genève, Ed. de la Société catholique d'histoire, 1949, p. 171, plan, et pp. 183-185; cet auteur pense que le puits dit de Sainte-Claire « pourrait n'en faire qu'un avec celui de Bolomier », situé plus bas (n° 15 du plan de Blondel, op. cit., 1939-1940). Voir aussi L. BLONDEL, *Chronique 1950*, dans *Genava*, t. XXIX, 1951, p. 38, fig. 1 (plan).

à la profondeur de 30 m, sans atteindre le fond. On ne peut donc toujours pas avoir la certitude que ce puits est bien celui dans lequel les iconoclastes de 1534 jetèrent des œuvres d'art religieux.

En décembre 1968 des ouvriers travaillant sous la toiture ont découvert entre deux poutres « enveloppés dans un papier, une grosse poignée de clous de 6 cm, neufs, forgés à la main, et datant vraisemblablement du début du XVIII^e siècle, soit de la construction de l'Hôpital général. ... Le papier... est couvert d'une grosse écriture. Il porte douze fois en lignes répétées la phrase « Seigneur entends ma prière ». Puis une ligne est détruite et on lit « Dieu bénisse mon ouvrage » et c'est signé Jean Saubert avec la date 1708. Cette date était celle des travaux de construction »¹⁷.

En septembre 1969 le creusement de tranchées pour la pose de canalisations dans la grande cour du Palais de Justice a fait apparaître plusieurs squelettes et un mur. Les collaborateurs de l'Institut d'Anthropologie¹⁸ ont procédé à une fouille de sauvetage.

Nous réservant de fournir, avec les compléments éventuels qui doivent permettre de donner les prochaines étapes prévues, les relevés illustrant les constatations faites, nous nous contentons de signaler l'essentiel des découvertes faites dans la tranchée qui a coupé obliquement la cour du Palais de Justice, en partant de la porte à droite au fond, en direction sud-nord, longue de 17,40 m et large de 0,50 m. C'est d'abord, vers le milieu de la cour, à 8 m de sa paroi sud, un segment de mur de fondation ayant la même orientation (est-sud-est/ouest-nord-ouest) que cette paroi actuelle; ce mur, dont le sommet est à 0,76-0,93 m au-dessous du sol actuel et qui est large d'env. 0,60 m, comportait un bord nord en grosses pierres, liées, ainsi que le bourrage du reste, par un mortier jaune. Il ne nous semble pas possible de dater ce mur, sinon en disant qu'il est antérieur à la fondation du couvent des Clarisses (1473). En effet deux sépultures s'y superposent, dont la seconde a partiellement détruit la première; ces squelettes inhumés en pleine terre sont orientés à peu près comme le mur, la tête à l'ouest-nord-ouest. On a identifié, sur une distance de 2,20 m à partir du mur, quatre autres squelettes. Le troisième, à 0,50 m, a pu être dégagé complètement sauf les tibias et les pieds, détruits par une canalisation. Il était entouré d'une quantité de débris de fer; en outre on a recueilli (en notant soigneusement leur place) autour du crâne six épingles en bronze. Nous reviendrons sur ces objets. Le quatrième squelette ne se signalait que par un pied. Du cinquième on n'a que le crâne et la région de l'épaule droite; enfin, du sixième n'apparaissait qu'une partie du bassin.

¹⁷ P. B[ERTRAND], dans *Tribune de Genève*, 2 janvier 1969, p. 3. La famille Saubert descendrait d'un réfugié reçu comme habitant en 1659. - La construction de l'Hôpital général a duré de 1707 à 1712.

¹⁸ MM. A. Gallay, assistant, et Y. Reymond, dessinateur sur les rapports et relevés desquels nous fondons les sommaires indications données ici.

Tous ces squelettes sont féminins. On est donc en droit de se demander s'ils ne représentent pas des Clarisses. Cette hypothèse est renforcée par ce qu'on connaît du costume de l'ordre, dont la coiffe comportait cinq épingles; il n'y a pas lieu de chicaner sur la différence d'une unité pour les épingles trouvées autour du crâne de la sépulture 3.

Enfin signalons la découverte par les ouvriers, immédiatement à côté du bassin de la sépulture 6, à environ 2,40 m du mur ancien, donc tout contre une autre canalisation assez récente, d'un fragment de dalle tombale portant une inscription soignée, et datée de 1805 (fig. 5)¹⁹.

C(O?)... / QUI CORPUS A(M?) (I?)... / GENEVAE VITA CESSI / ANNO AETATIS / FERRE TERTIO ET DECIMO / HUMO MANDARUNT / VI KAL. DEC. / [M](D)CCCV.



Fig. 5. Palais de Justice. Fragment de dalle funéraire à inscription.

Il est évident que cette pierre tombale de l'enfant inconnu décédé dans sa treizième année provient de l'endroit même où elle a été trouvée, et qu'elle évoque la mort d'un malade de l'ancien Hôpital général.

¹⁹ Ce fragment de dalle, qui est en calcaire coquillier, a les dimensions suivantes: 48,7 cm; épaisseur 9 cm; longueur du bord conservé à gauche 28,8 cm; à droite 24,5.

Nous ne commentons pas plus longuement ces découvertes, intéressantes à plus d'un titre, dans l'espoir que de nouvelles fouilles, à l'occasion des prochains travaux prévus dans la cour, permettront de se faire une idée plus complète de la séquence des vestiges accumulés en ce lieu riche en histoire.

3. *Bourg-de-Four*, 9. (coord. 500.480/117.300, alt. env. 395 m). Depuis l'hiver 1968/1969 l'immeuble désigné, qui évoque tant de souvenirs chez les nombreux anciens élèves de l'École Brechbühl, est soumis à de profondes transformations. Celles-ci ont entraîné des terrassements qui ont fait découvrir plusieurs restes d'époque romaine, dont quatre amphores intactes ou presque, un fragment de colonnette et de nombreux tessons.²⁰ Il semble n'y avoir eu aucune structure en place. Nous parlerons avec plus de précisions de ces trouvailles dans notre prochaine chronique, lorsque seront terminés les travaux et que la façade, en grande partie évidée pour des raisons techniques, aura retrouvé son aspect primitif.

4. *Temple de la Madeleine*. Dès l'été 1968, le temple a été soumis à une importante remise en état, grâce aux soins de M. Roger Breitenbücher, architecte. Comme ces travaux ne se sont terminés qu'en 1970, et comme ils ont été suivis par le début de la réalisation d'un programme de recherches archéologiques dans le sous-sol, où sont conservées les fondations et les sépultures des premières églises²¹, nous reportons à notre prochaine chronique la tâche de décrire les résultats de ces entreprises. Contentons-nous pour l'heure de recommander la visite du temple (le sous-sol devant être soustrait temporairement aux visites, sauf pour les spécialistes).

5. *Observatoire*. (coord. 500.700/117.280, alt. env. 402 m). La démolition du vieil Observatoire, construit en 1829-1831²² et que certains auraient voulu voir conserver avec une fonction nouvelle, a permis à la Ville de transformer la butte en promenade publique. Les travaux d'aplanissement ont permis de recueillir des tessons de céramique romaine. L'analyse que M. D. Paunier en a faite confirme que ce site a été habité dès le I^{er} siècle ap. J.-C.²³ Rappelons que lors de la construction de l'Observatoire on a trouvé des amphores en place²⁴, et qu'en mai 1941 L. Blondel, profitant des travaux de construction d'un égout à quelque 38 m en face du Musée d'Art et

²⁰ *Tribune de Genève*, 27 novembre 1969, p. 16.

²¹ L. BLONDEL, *Les premiers édifices chrétiens de Genève de la fin de l'époque romaine à l'époque romane*, dans *Genava*, t. XI, 1933 (La Madeleine, pp. 77-101).

²² Il a été remplacé en 1967 par un Observatoire construit près de Sauverny (Versoix).

²³ Sur 13 tessons datables il y en a 7 du I^{er} et 6 du II^e siècle. - Nous remercions M. D. Paunier de son étude, dont nous lui laissons le soin de faire état de façon détaillée dans une étude plus générale sur la céramique romaine de Genève.

²⁴ *Journal de Genève*, 15 octobre 1829. - L. BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XV^e siècle*, dans MDG, série in-4, t. v, 1919, p. 64 (n^o VII).

d'Histoire, a pu observer les vestiges d'une fonderie de l'époque allobroge (La Tène D/2 ou III) ²⁵.

6. *Tranchées. Rectification.* Dans son excellente monographie sur les boucles et plaques de ceintures et les fibules du haut Moyen-Age en Suisse, M. R. Moosbrugger-Leu ²⁶ a fait état de plusieurs objets trouvés dans le canton de Genève. Il a malheureusement été victime d'une double confusion en plaçant une broche discoïde en or, cloisonnée, à Veyrier: d'une part il s'agit d'une pièce ²⁷ provenant en réalité des Tranchées à Genève; d'autre part les trouvailles placées par B. Reber à Veyrier se situent en réalité sur la commune française d'Etrembières (Haute-Savoie) ²⁸. L'archéologue bâlois date cette broche du VI^e siècle ap. J.-C.

7. *Boulevard Helvétique. Contrescarpe du bastion de Saint-Antoine.* (coord. 500.160/117.350, alt. 384 m). — En avril 1968 M. G. Amberger, géologue cantonal ²⁹, nous a signalé la mise au jour, à l'occasion d'un terrassement par le Service électrique, d'un mur de fortification au bas du boulevard Helvétique (en face des n^{os} 15 et 18), immédiatement au-dessus du carrefour avec la rue Ami-Lullin, sous le trottoir médian. Nous avons constaté qu'il était orienté nord-sud, soit obliquement par rapport à l'axe du boulevard. Large de 1,70 m, il est formé d'un mélange de blocs de molasse, de pierres de Meillerie et de boulets alluviaux, liés par un mortier à la chaux. Il est ancré dans le sable. Sa base, où le mortier est remplacé par du sable, est à 381,70 m, le sommet de ce qui reste est à 382,75 m, soit à env. 1,10 m sous le niveau de la rue.

Selon toute vraisemblance on a là un segment de la partie nord de la contrescarpe du bastion de Saint-Antoine. L. Blondel avait repéré la partie nord de la contregarde sous la rue Ferdinand-Holder et sous l'extrémité nord-ouest du talus de la place Sturm ³⁰.

²⁵ L. BLONDEL, *Chronique 1941 et 1942*, dans *Genava*, t. XXI, 1943, pp. 32-33. L'opinion que les spécialistes ont actuellement sur la durée de la céramique de tradition gauloise autorise à rajeunir cette fonderie au I^{er} siècle ap. J.-C.

²⁶ R. MOOSBRUGGER-LEU, *Die frühmittelalterlichen Gürtelbeschläge der Schweiz. Ein Beitrag zur Geschichte der Besiedlung der Schweiz durch die Burgunder und Alemannen*, (Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, Band XIV), Bâle, 1967.

²⁷ Musée d'Art et d'Histoire de Genève, E 471.

²⁸ B. REBER, *Tombeaux burgondes à Veyrier*, dans *Indicateur d'antiquités suisses*, N.F., Bd. XXI, 1919, pp. 204-209. A la page 206, l'auteur écrit: « Du reste le cimetière burgonde « aux Berlies » ne se trouve déjà plus dans le canton de Genève, mais juste à la frontière ». - Reber mentionne et figure d'autres trouvailles du haut Moyen Age dans le canton, dont la broche de Genève-Tranchées (fig. 3, p. 208). Cf. W. DEONNA, *Les arts à Genève des origines au XVIII^e siècle*, dans *Genava*, t. XX, 1942, p. 114 et fig. 88.

²⁹ Nous remercions très vivement M. Amberger qui a bien voulu faire dresser le plan et la coupe de ce mur (Cadastre géologique, 251.68.1, avril 1968).

³⁰ L. BLONDEL, *Chronique 1936*, dans *Genava*, t. XV, 1937, pp. 61-63; *Chronique 1949*, *ibid.*, t. XXVIII, 1950, pp. 36-37; *Chronique 1960-1961*, *ibid.*, n.s., t. IX, 1961. Voir aussi *Chronique 1943*, *ibid.*, t. XXII, 1944, p. 63, plan, fig. 1 (reproduit par M.-R. SAUTER, *Chronique 1964*, *ibid.*, n.s., t. XIII, 1965, p. 16, fig. 6).

8. *Rue du Stand, 60-62. Canalisation.* (coord. 499.850/117.10. alt. sol 376 m). — La transformation de ce double immeuble a amené la découverte en profondeur de fondations plus anciennes et d'un passage voûté. D'après le rapport de M. Ch. Bonnet et le plan des architectes ³¹ le passage, dont seule la partie supérieure était visible, avait une largeur maximum de 1,80 m et une hauteur de 0,33 m (dimensions internes); la voûte est faite de pierres éclatées, la clef de voûte étant haute de 0,50 m. Il s'inscrit dans un mur dont l'appareil est irrégulier, avec deux retraits de 0,12 à 0,15 m situés à 0,30 et 0,90 m env. de hauteur. L'orifice du canal était bouché par un bourrage de gros galets liés au mortier. Le sommet interne de la voûte est à la cote 370,85 m, soit environ 5,50 m au-dessous du niveau de la rue du Stand.

Ce passage voûté n'a été constaté que dans le mur nord et le mur médian de la cave. Il n'en reste plus rien entre deux. L'alignement est orienté perpendiculairement au grand axe de l'immeuble, soit nord-sud. Les épaisses fondations anciennes visibles en plusieurs secteurs des deux maisons sont aussi exactement alignées selon l'orientation actuelle. Cette constatation rend difficile l'interprétation de ces structures comme des vestiges des fortifications du XVIII^e siècle. En effet celles-ci sont, dans cette région, obliques par rapport aux immeubles; dans le cas qui nous occupe il s'agirait de la contregarde du bastion de Hollande, dont l'extrémité sud devait se trouver à peu près à l'emplacement du n^o 60 de la rue du Stand.

Il est donc plus probable qu'on a affaire là aux fondations d'un premier immeuble implanté plus profondément que l'actuel. Il est de toute façon récent, entre 1855 et 1865. Le passage voûté peut s'expliquer comme une canalisation pour permettre l'écoulement des eaux vers le Rhône.

B. Rive droite

1. *Saint-Gervais. Eglise.* Signalons l'excellente publication qu'a faite M. J.-E. Genequand du manuscrit dans lequel se trouve consignée la visite de la paroisse de Saint-Gervais en 1446 ³², sur délégation de François de Metz, alors évêque de Genève (décédé en 1444), par l'évêque Barthélémy Vitelleschi. On trouve dans ce document très détaillé une série de renseignements pouvant intéresser l'archéologue. La place nous fait défaut pour les énumérer.

2. *Cornavin-Esplanade de Notre-Dame. Bastion de Cornavin.* (coord. 499.970/118.310, alt. sol 383 m). — L'ouverture d'une profonde tranchée pour la pose de câbles téléphoniques, en novembre 1969, immédiatement au nord de l'angle nord-est de la

³¹ Nous en remercions MM. Hochuli et P. Sartorio, ainsi que M. Gostelli.

³² J.-E. GENEQUAND, *La visite pastorale de Saint-Gervais en 1446*, dans BHG, t. XIV, 1^{re} livr., 1968 (1969), pp. 3-76. Le manuscrit est conservé aux Archives d'Etat de Genève (Evêché, visites, n^o 5).

terrasse de la basilique Notre-Dame, a révélé la présence d'un niveau de destruction sur plusieurs mètres de surface et sur une épaisseur d'env. 0,60 m; sa surface légèrement inclinée nord-sud se trouve à 381.20-381.60. Il est composé de débris de démolition (galets parfois bréchés, blocs de molasse, tuileaux, mortier grossier). M. Ch. Bonnet, aidé de M. G. Deuber, a procédé à l'examen de ces matériaux et y a recueilli deux blocs de molasse travaillés dignes d'intérêt: le premier est un fragment de colonnette engagée, le second porte une moulure d'ogive d'époque gothique tardive. M. Marcel Grandjean, archiviste des Monuments historiques du Canton de Vaud, s'exprime en ces termes sur ce morceau: « Le profil de l'ogive gothique tardive (tore et gorge continus terminés par un simple bandeau à chanfreins) est semblable à celui de l'une des chapelles de Saint-Gervais (Genève) et d'une chapelle de l'église Notre-Dame de Nyon (reconstruite vers 1474-1475).»³³ On peut admettre qu'il se trouvait aussi représenté dans l'église du couvent de Rive, et que nos deux fragments ont la même provenance que beaucoup d'éléments architecturaux recueillis à l'emplacement du bastion de Cornavin construit (en 1546) en partie avec des matériaux résultant de la démolition du couvent de Rive³⁴.

3. *Saint-Jean, Sous-Terre. Prieuré de Saint-Jean-de-Genève.* (coord. 499.160/117.770, alt. 377 m). — M. Ch. Bonnet ayant déjà publié de manière approfondie les premiers résultats des fouilles effectuées sous sa direction en 1967 et 1968³⁵, nous ne faisons ici que rappeler l'essentiel de ce qui a été apporté à nos connaissances relatives à l'ensemble archéologique et historique qui est apparu dans ce site.

Actuellement on reconnaît les plans de trois églises:

1. — *La première église*, attribuable au x^e ou au xi^e siècle, à plan basilical et triple abside empattée dans un mur droit, étonne par ses grandes dimensions (largeur env. 9 m, longueur 21,80 m). Elle était prolongée par un narthex dont on n'a pas encore découvert le mur occidental.

³³ Lettre à M. Ch. Bonnet, 27 mai 1970.

³² L. BLONDEL, *Chronique 1940*, dans *Genava*, t. XIX, 1941, pp. 92-93.

³⁵ Ch. BONNET, *Le prieuré de Saint-Jean-de-Genève, deuxième rapport de fouilles (d'août à octobre 1967, de juin à août 1968)*, dans *Genava*, n.s., t. XVI, 1968, pp. 137-192 (avec des annexes: N. DURR, *Liste des monnaies trouvées à Saint-Jean*, pp. 156-157; *Monnaies provenant du puits*, pp. 191-192. - D. RIGASSI, *Le prieuré de Saint-Jean, aspects géologiques*, pp. 158-161). - Ch. BONNET, *Le prieuré de Saint-Jean-de-Genève (3^e campagne de fouilles)*, dans *Genava*, n.s., t. XVII, 1969, pp. 31-57 (Annexes: N. DURR, *Liste des monnaies remises au Cabinet de numismatique et provenant des fouilles de Saint-Jean en 1969*, pp. 43-45. - Cl. LAPAIRE, *La matrice du sceau d'un doyen d'Aubonne (XIII^e siècle)*, pp. 46-52). - M.-R. SAUTER et Ch. BONNET, *Le prieuré de Saint-Jean, nouveau témoin du passé médiéval de Genève*, dans *Unsere Kunstdenkmäler - Nos monuments d'art et d'histoire (- I nostri monumenti storici)*, XX, 1969, pp. 7-12. - Pour le résumé des premières campagnes de fouilles: M.-R. SAUTER, *Chronique 1965, 1966 et 1967, I, La Ville*, dans *Genava*, n.s., t. XVI, 1968, pp. 106-108.

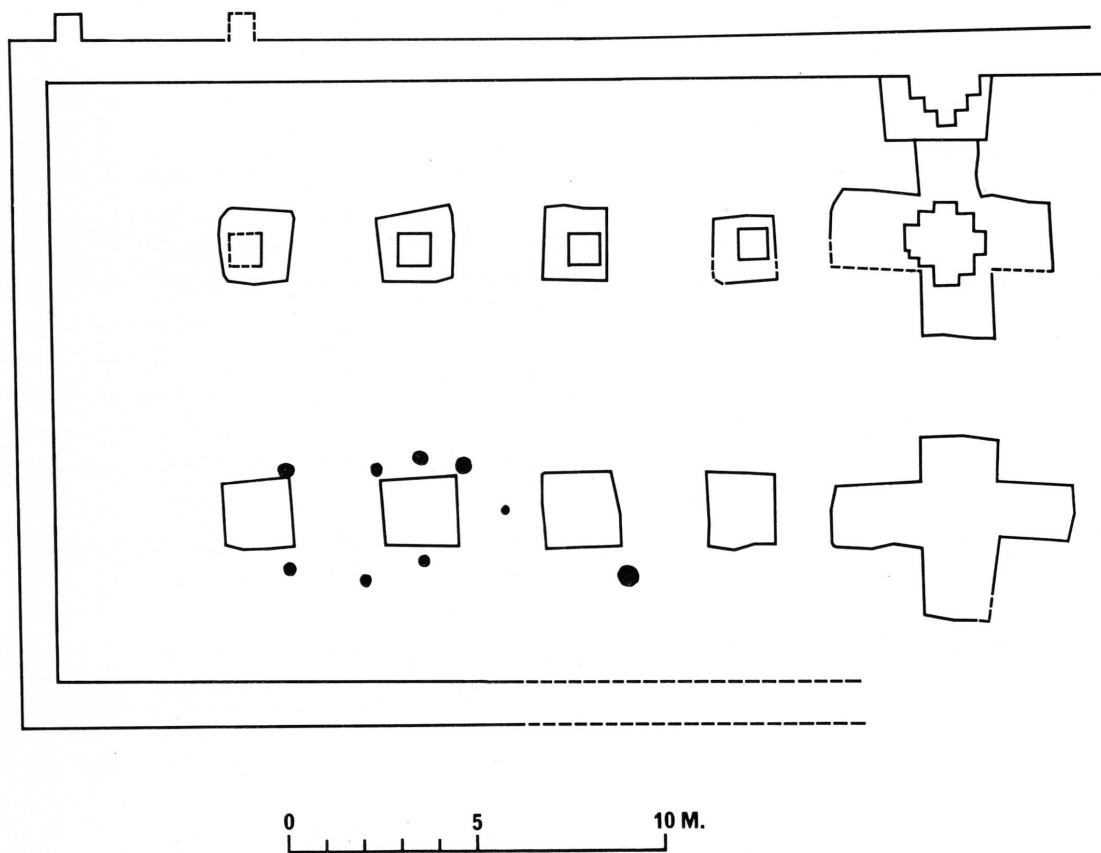


Fig. 6. Prieuré de Saint-Jean-de-Genève. Deuxième église. Schéma du plan de la nef avec l'emplacement des fondations de piliers et des trous d'implantation de poutres d'échafaudages. Ech.: 1 : 200.

2. — *La deuxième église* (fin XI^e — début XII^e siècle) a vu son plan complété, ce qui permet de lui accorder une nef à cinq travées, une façade occidentale sans porte, l'accès au sanctuaire ayant été assuré par une porte latérale située presque à l'angle nord-ouest, avec un escalier. Cette disposition montre bien que l'on accédait à l'église par le haut, par un chemin qui devait correspondre à peu près au chemin de Sous-Terre (détruit par les travaux de la route). Cette église avait presque 40 m de long et, grâce à la minutie des fouilles, grâce aussi à la présence d'un sol de mortier blanc sur lequel les trous de poutres faisaient tache, il a été possible de mettre en évidence des traces fort claires du chantier de construction de cette deuxième église : emplacement des poutres verticales des échafaudages pour la construction des piliers (fig. 6), atelier de taille de la pierre, forge à scories de fer, mortier, etc. Nous tenons à souli-

gner l'intérêt exceptionnel de cet aperçu fragmentaire, certes, mais précis, sur la technologie médiévale.

3. — *L'église nord* (ou chapelle nord). Accolée à la dernière quinzaine de mètres est du mur nord, et utilisant ce mur pour sa paroi latérale sud, se trouvait une troisième église, modeste dans ses dimensions, et qu'il semble légitime d'attribuer à l'époque gothique.

En outre l'extension des fouilles vers le sud du chantier a fait dégager des murs de la partie occidentale du cloître, avec une vaste pièce (cuisine?) avec âtre, cendrier et trois bases de poutres. La céramique assez abondante trouvée là date des xv^e et xvi^e siècles.

Le puits placé au centre du cloître a fait l'objet d'une étude très poussée, dont le deuxième rapport de M. Ch. Bonnet donne une description détaillée. Si notre espoir d'y trouver des œuvres d'art jetées là a été déçu, les observations faites quant à sa construction, à sa destruction par suite d'un brusque affaissement du terrain ³⁶, aux variations de la nappe phréatique, aux objets (y compris le seau recueilli au fond, donc à 9,50 m, et sa chaîne retrouvée tout au long du remplissage) sont d'un intérêt évident. Ce puits pourra être reconstitué, une grande partie de sa margelle en ayant été extraite.

Plusieurs sépultures trouvées dans l'axe de l'église semblent dater des dernières décennies de la vie du prieuré (xv^e-début du xvi^e siècle). L'une d'elles (tombe 160, fig. 7) contenait un squelette aux mains jointes et aux jambes croisées; cette dernière particularité est retrouvée chez un squelette parmi plusieurs qu'on a découverts à l'emplacement de l'angle nord-ouest du promenoir du cloître.

Parmi les nombreux objets recueillis, mentionnons un grand nombre de monnaies (une cinquantaine en tout), la matrice en bronze d'un sceau de Pierre de Pouilly, doyen d'Aubonne ³⁷, un sceau en bronze d'un laïc, Adam de Barlet (xiii^e siècle ³⁸). L'époque romaine est attestée par quelques tessons et par trois monnaies (I^{er} et IV^e siècle ap. J.-C.).

L'étude anthropologique des nombreux squelettes recueillis à Saint-Jean, et qui sont conservés à l'Institut d'Anthropologie de l'Université, est loin d'être faite. Nous ne pouvons pour le moment que signaler un cas particulier relevé sur une mandibule masculine trouvée dans un charnier postérieur à la destruction du prieuré en 1535: elle portait encore, collé contre le creux provoqué par ce corps étranger dans l'os à la

³⁶ Cet effondrement a dû se faire peu avant ou au moment de l'abandon du prieuré. Ch. BONNET, dans *Genava*, 1969, p. 162.

³⁷ Légende (d'après M. L. Binz, archiviste, Genève): + S[igillum] P[etri] DE POLL[ie] DECAN[i] DE ALBON[a]. Pierre de Pouilly est mentionné par les textes comme doyen d'Aubonne dès 1273; il a joué un rôle actif à Genève, dont il était chanoine (en tout cas dès 1262). Son nom figure, au 1^{er} août mais sans indication de millésime, dans l'obituaire de la cathédrale. Cl. LAPAIRE, *op. cit.*, 1969.

³⁸ M. Cl. Lapaire publiera cet intéressant document.

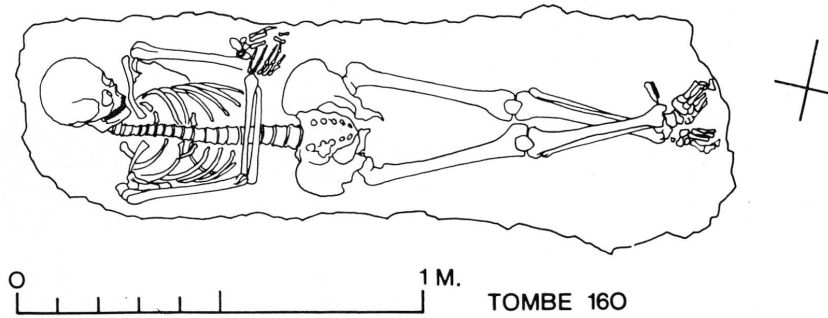


Fig. 7. Prieuré de Saint-Jean-de-Genève. Tombe 160. Squelette aux mains jointes et aux jambes croisées. Ech.: 1 : 20.

face interne de la branche montante gauche, un petit galet plat et allongé. La présence de cet objet, qui a fait l'objet d'un examen approfondi par le professeur H. Brabant, de Bruxelles, ne s'explique pas pour le moment ³⁹.

Une dernière campagne de fouilles est prévue pour 1970 ⁴⁰; parallèlement commenceront les travaux de conservation d'une bonne partie des vestiges, qui seront présentés au public dans la « promenade du Prieuré de Saint-Jean » qui sera aménagée là. Une passerelle construite sur le secteur nord-ouest des ruines a permis de préserver celles-ci, en attendant qu'il soit statué sur leur sort ⁴¹.

³⁹ H. BRABANT et M.-R. SAUTER, *Note sur un cas très rare de tolérance de la mandibule à un corps étranger*, dans *Archives suisses d'Anthropologie générale*, t. XXXIII, 1968, pp. 85-90.

⁴⁰ Elle sera terminée au moment où paraîtront ces lignes, et le lecteur en trouvera le rapport rédigé par M. Ch. Bonnet dans le même volume de *Genava*, n.s., XVIII, 1970.

⁴¹ Aux remerciements que nous avons exprimés au début de cette chronique nous tenons à ajouter ceux que nous devons à tous ceux qui, à des titres divers, nous ont permis de travailler dans le difficile chantier de Saint-Jean dans les meilleures conditions possibles. C'est le cas très spécialement des membres de la coordination de l'Etat et des ingénieurs et techniciens auxquels les exigences de l'archéologie n'ont pas fait perdre patience, mais qui bien au contraire ont cherché à résoudre les nombreux problèmes qu'elles soulevaient.

II. LES AUTRES COMMUNES

A. Rive droite. Secteur Rhône-Lac

1. *Genthod. Ancien château.* CNS feuille 1281 Coppet, coord. 501.200/124.480, alt. 405 m. — Les milieux genevois auxquels tiennent à cœur les monuments du passé du canton ont été émus, en juin 1968, d'apprendre qu'il était question de démolir l'ancien château de Genthod, datant de la fin du XVI^e et du début du XVII^e siècle, avec remaniements postérieurs, et remarquable par sa salle peinte de motifs végétaux et de petits paysages. Il s'agit plutôt d'une de ces maisons-fortes caractéristiques du paysage genevois. A la suite d'une campagne mouvementée il fut décidé heureusement de conserver ce bâtiment auquel la Révolution avait retiré sa fonction de résidence du seigneur de Genthod, et qui s'était dégradé en servant de maison d'exploitation agricole et de cabaret. Grâce à la restauration que permettront les efforts conjugués de la commune, du Canton, de la Confédération et du Heimatschutz (alerté par sa section genevoise, la Société d'Art public), Genthod pourra s'enorgueillir d'un témoin de son passé dont l'intérêt dépasse largement l'horizon communal ⁴².

2. *Satigny. En Mornex, Villa romaine.* CNS feuille 1300 Chancy, coord. env. 489.830/119.660, alt. 463 m. Ainsi que nous l'avons laissé entendre dans notre dernière chronique ⁴³, les recherches dans ce site archéologique ont été freinées puis arrêtées du fait que les fouilleurs sont venus travailler sur le chantier de Bernex (*v. infra*, p. 30). Il leur a cependant été possible de dégager entièrement le *praefurnium* et de faire quelques observations complémentaires. Nous y reviendrons après que les fouilles auront pu reprendre.

B. Rive gauche. Secteur Arve-Lac

1. *Hermance. Bourg-d'en-bas. Tour médiévale.* CNS feuille 1281 Coppet, coord. 507.800/128.710, alt. 374 m; cadastre, feuille 2, parcelle 1810. Au cours des travaux de terrassement engagés en août 1969 pour la construction de la salle communale décidée par les électeurs d'Hermance le 15 juin, dans le secteur nord-ouest du village, il est apparu des murs anciens. Alerté par M. P. Tréand, M. Charles Bonnet a procédé

⁴² Les journaux ont largement évoqué le problème du château de Genthod. Voir p. ex. *Journal de Genève*, 8 juillet 1968, p. 9; *Tribune de Genève*, 10 juillet 1968 (Th. Denu); 23 juillet 1968 (P. B.), et *Société d'art public, Exercices 1966-1968*, Genève, 1968, pp. 20-21.

⁴³ M.-R. SAUTER. *Chronique 1965, 1966 et 1967*, II. *Les autres communes*, dans *Genava*, n.s., t. XVII, 1969, p. 9, n.l.

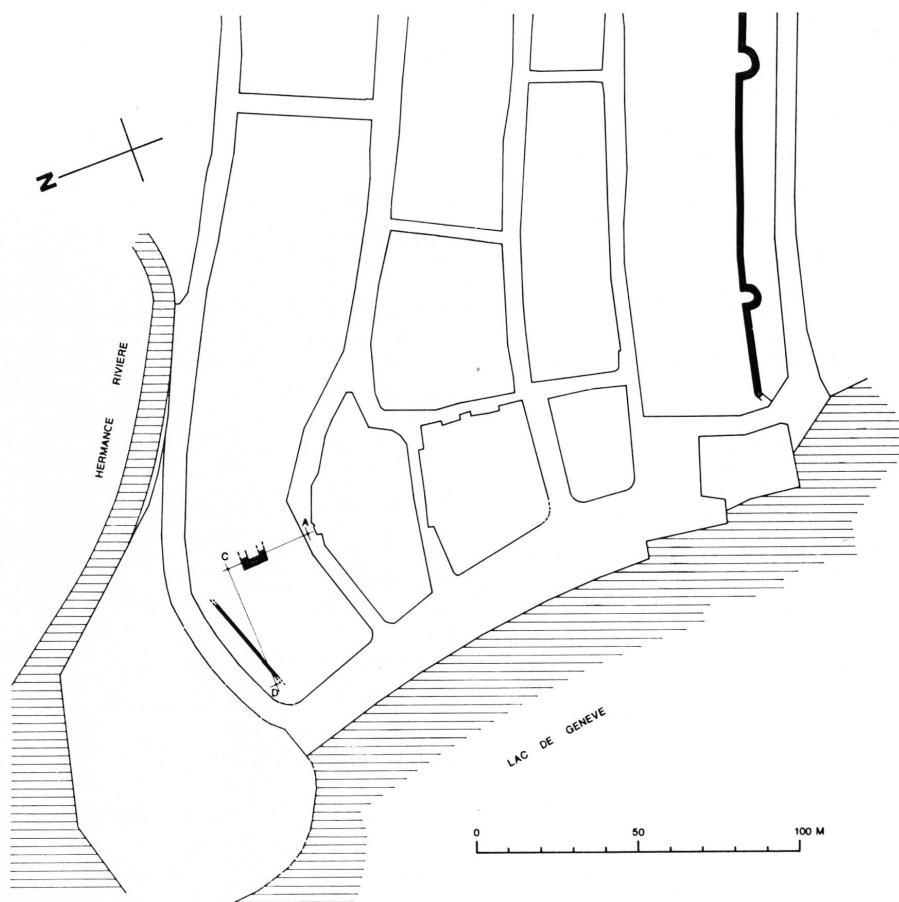


Fig. 8. Hermance. Plan de situation du mur de l'enceinte médiévale sud-ouest et des fondations découvertes en 1969. Ech.: 1 : 2500.

du 6 au 28 septembre à la mise en évidence de ces vestiges ⁴⁴. Nous empruntons les indications qui suivent au rapport qu'il nous a remis. Il a été reconnu deux structures distinctes: d'une part une partie d'une tour quadrangulaire au mur épais; d'autre part un segment d'un mur plus mince (fig.8).

La tour (plan, fig. 9 et 10). Elle a été reconnue sur une hauteur de 1,80 m. Seul le côté ouest, long de 8,20 m, a pu être dégagé entièrement; les deux côtés perpendi-

⁴⁴ Il a été assisté, pour les relevés, par M^{lle} Fr. Hug et M. G. Deuber. Le Conseil municipal d'Hermance a bien voulu nous accorder une subvention de 1000 francs pour ce travail archéologique; nous exprimons notre vive reconnaissance à M. F. Vidonne, maire, et à son Conseil, pour ce témoignage concret de l'intérêt que la commune porte à son passé. Nous remercions M. V. Malnati, architecte, ainsi que les entreprises Cochet frères et Vaucher et Rey, qui ont mis à la disposition des fouilleurs du personnel et leur machine de chantier.

culaires, qui s'enfoncent sous la parcelle voisine, n'ont pu être vus que sur env. 3,20 m de longueur. Ces murs sont épais de 2,20 m, ce qui ne laisse pour le vide intérieur qu'une largeur de 3,80 m. Le mur est fait d'assises en gros galets de rivière liés par un mortier abondant; la taille des pierres du parement extérieur est en général grossière, mais dans l'ensemble le travail de maçonnerie est de bonne qualité. Le bourrage du mur est fait de pierres roulées, d'éclats et de couches de mortier. Le profil du mur extérieur (fig. 9, coupe AA) montre un fruit assez important, qui témoigne en faveur de l'interprétation adoptée ici.

Le bas des murs, qui se trouve pratiquement au niveau actuel du lac (372 m), repose sur le gravier et le sable déposés par l'Hermance. Sur ce fond s'est accumulée

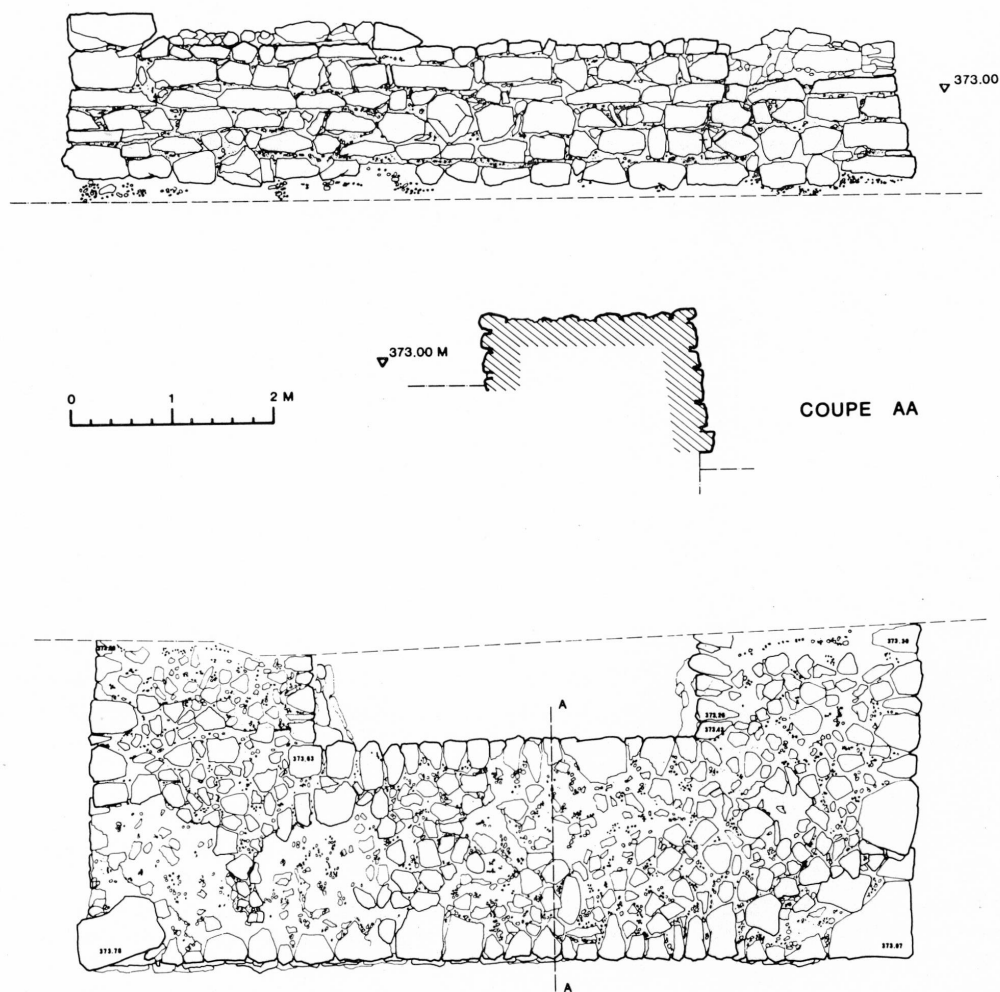


Fig. 9. Hermance. Fondation de la tour. Elévation, plan et coupe en A-A. Ech.: 1 : 2500.



Fig. 10. Hermance. Fondation de la tour, vue en direction sud-est.

la couche de destruction de la tour et de la terre humifère, qui contient en outre de nombreux tessons de poterie des XVIII^e et XIX^e siècles.

Les fondations ne peuvent être datées avec précision. Elles se placent aux XIII^e-XIV^e siècles.

La tour ainsi mise au jour offre un intérêt d'autant plus grand qu'on ignorait totalement son existence. En effet, les anciennes mappes de Genève et d'Annecy ne l'indiquent pas. Louis Blondel, dont les travaux sur Hermance sont à la base de toute recherche et qui avait tenté de reconstituer d'après elles le plan de l'enceinte du « bourg-neuf » d'Hermance, ne l'a pas figurée ⁴⁵. Son plan laisse l'enceinte médiévale ouverte du côté du lac. En outre, en reportant sur ce plan l'emplacement de la tour, on doit la placer en dehors de l'enceinte, à quelque 20 m au nord-ouest de la maison qui fait l'angle dans cette direction, c'est-à-dire dans ce qui est indiqué comme le fossé. On voit que la découverte des fondations de la tour suscite des questions délicates. Il est probable que L. Blondel fondait son opinion relative à l'absence de mur

⁴⁵ L. BLONDEL, *Les fondations de villeneuves ou bourgs-neufs aux environs de Genève*, dans BHG, t. IX, 1^{er} livr., 1946-1947, pp. 4-8 (plan, fig. 1, p. 5); *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, dans MDG, série in-4°, VII, 1956, pp. 304-312 (plan, p. 311). - La mappe de 1740 est reproduite par G. FATIO, *Hermance, commune genevoise*. Genève, 1954, fig., p. 49.

d'enceinte à l'ouest, face au lac, sur la difficulté de savoir où le placer sur le plan du XVIII^e siècle, et sur le fait, établi par plusieurs textes, que l'on avait là des éléments de défense en pilotis ⁴⁶. Le problème semble encore compliqué par la découverte du mur.

Le mur. Au nord-ouest de la tour se trouvaient les fondations d'un mur dont la plus grande partie avait disparu sous les coups des machines avant l'intervention des archéologues; quelques débris épargnés, ainsi que les coupes dans les talus, permettaient de se rendre compte qu'il traversait le chantier sur une longueur d'environ 30 m. Sa direction est-nord-est/ouest-sud-ouest l'orientait perpendiculairement au front du lac; mais sa prolongation vers l'est ne peut se faire qu'au prix d'un coude, si l'on veut tenir compte de la topographie ancienne.

Construit en galets liés par une grande quantité de mortier, qui a servi aussi à enduire les deux faces, de façon à recouvrir les pierres, ce mur était trop étroit ⁴⁷ pour pouvoir être considéré comme ayant fait partie de l'enceinte. Il paraît possible, à titre d'hypothèse, d'y voir une digue de protection du port contre les divagations de l'Hermance, dont le lit était plus proche qu'aujourd'hui. Il faudra pratiquer des fouilles complémentaires pour pouvoir donner avec quelque certitude une interprétation des vestiges découverts à Hermance. Pour l'instant, en s'aidant des indications de la carte de 1740, où l'on voit que celle des trois rues parallèles qui débouche à l'angle nord-ouest du bourg s'élargit en s'approchant du lac, il n'est pas interdit de penser qu'elle débouchait sur le port, qui devait certainement pouvoir recevoir des bateaux de guerre. On peut supposer qu'il devait être fortifié et que la tour dont les fondations nous sont maintenant connues faisait partie d'un système défensif orienté du côté lac; il aurait été détruit avant 1733, probablement après les guerres de 1589.

2. *Thônex. Pierre-à-Bochet.* CNS feuille 1301 Genève, coord. 505.280/117.060, alt. env. 424 m. En mars 1968, lors des travaux d'élargissement de la route de Chêne-Bourg à Puplinge, au carrefour de la Pierre-à-Bochet, on a retrouvé ⁴⁸, enterrée depuis bientôt un siècle, la fameuse pierre dont la description et la signification folklorique sont connues depuis le début du XIX^e siècle, puisque Salverte en parle en 1819 sous le nom de Pierre de Moille-Seule ⁴⁹. Le bloc de granite

⁴⁶ L. BLONDEL, *Châteaux...*, 1956, p. 310: « ...1355. A cette date, on arrache sur la rive du lac une quantité de pils qui gênaient la défense ».

⁴⁷ Au niveau des fondations: 0,74 m; dans la partie supérieure: 0,58 à 0,69 m.

⁴⁸ Nous remercions M. Moret, secrétaire de la mairie de Thônex, de nous avoir avisé de cette découverte, le 11 mars 1968.

⁴⁹ E. SALVERTE, *Notice sur quelques monuments anciens situés dans les environs de Genève.* Genève-Paris, 1819, 30 p. (Pierre de Moille-Seule, pp. 16-18). - Voir aussi: J.-D. BLAVIGNAC, *Description de quelques monuments celtiques situés dans les environs de Genève*, dans MDG, V, 1846 (1847), pp. 491-506 (v.p. 503). - E. FAVRE, *Description géologique du canton de Genève*, Bull. de la Classe d'Agriculture de la Soc. des Arts de Genève, 80, 1879, t. II, p. 47, n. 1, dit que ce bloc erratique en granit « est maintenant recouvert de terre ». - B. REBER, *Recherches archéologiques à Genève et aux environs*, Genève, 1901 (pp. 127-132).

gris ⁵⁰, gisait à environ 1,50 m de profondeur, tout au bord nord-ouest de la route, en face du grand hangar-garage. Elle est longue d'env. 2,17 m, large de 1,30 m, haute d'env. 0,70 m. Sa forme générale est un segment de cercle; on peut se demander avec Salverte si elle n'a pas évoqué l'idée d'une portion de grande meule de moulin et le nom de *Meule seule* (*Moille-Seule, Moillesulaz*), nom qui se serait ensuite étendu au hameau voisin.

L'une des faces est pratiquement plane, tandis que l'autre, convexe, présente sur un versant un enfoncement qui semble avoir été provoqué, à voir deux fonds de trous de forage qui subsistent encore; sur l'autre versant se trouve un creux ancien long de 0,20 m, où les fervents de ce genre de choses verront une écuelle faite de main d'homme, mais où nous voyons plutôt un accident naturel.

La Commune de Thônex a eu l'heureuse idée de placer la Pierre-à-Bochet à proximité immédiate de sa place primitive, au carrefour, sur un triangle d'herbe, à côté d'un tilleul⁵¹. Placée obliquement la pierre permet de voir la plus grande partie de ses deux faces. Il serait souhaitable qu'on lui redonne la position horizontale qui a dû être la sienne autrefois. Pour la sécurité du trafic on ose espérer qu'elle ne reprendra pas la mystérieuse habitude qu'elle aurait eue, dans l'imagination populaire, « de se retourner à l'heure de minuit » ⁵².

3. Genève - Chêne-Bougeries - Thônex. Voies publiques au XVIII^e siècle. M. J.-J. Dériaz recherche le tracé des routes et grands chemins qui reliaient vers 1650 Genève (par la porte de Rive) au secteur de Conches-Villette. Il a publié le résultat de ses enquêtes dans les documents d'archives et sur le terrain dans une brochure que nous aurions dû signaler dans notre précédente chronique ⁵³. Il y montre qu'une modification du cheminement principal a eu lieu après 1650, probablement vers 1690-1692. Selon lui ce chemin devait passer, en venant de Villette, par un pont qui traversait la Seymaz immédiatement en amont de la boucle la plus proche du village. M. Dériaz

⁵⁰ M. G. Amberger, géologue cantonal, a bien voulu nous donner la description pétrographique de ce bloc (lettre du 21 mars 1968), ce dont nous le remercions: « Il s'agit bien d'un granite à deux micas, de texture assez fine, un peu gneissique, originaire de la région du Mont-Blanc ». Il ajoute que sa situation « correspond bien au bloc erratique cartographié par Alph. Favre en 1878 », et que l'identité entre le bloc découvert et l'ancienne Pierre-à-Bochet semble donc prouvée ».

⁵¹ Une procédure de classement de la Pierre-à-Bochet est en cours.

⁵² E. SALVERTE, *op. cit.*, p. 17. Selon E. THURY, *Salève préhistorique*, dans *Le Salève, description scientifique et pittoresque*, Genève, 1899, p. 336, rapporte une variante: « Suivant la légende, elle avait l'habitude de faire, la nuit de Noël, un saut de carpe et de se retourner sur elle-même ». - Voir *Tribune de Genève*, 21 novembre 1951 et 16-17 décembre 1968; on y trouve un dessin fait par M. Noël Fontanet d'après les souvenirs de son père.

⁵³ J.-J. DERIAZ, *Les voies publiques de la région de Conches au XVII^e siècle*. Edité par l'Association des Intérêts de Conches, 1967. - Un résumé en a paru en tête de l'article que l'auteur a consacré l'année suivante au cheminement des troupes du duc de Savoie dans la nuit de l'Escalade: J.-J. DERIAZ, *La marche des Savoyards à travers la région de Conches les 11 et 12 décembre 1602*, dans *Escalade de Genève, 1602-1968, 366^e anniversaire*, 5^e s., n^o 1, 41^e année, 1968, pp. 225-243.

pensait avoir décelé les restes de ce passage sous la forme d'une levée de terre et les vestiges de la culée du pont sur la rive droite, la culée sur la rive gauche étant représentée par un mur de soutènement bien conservé. De là le chemin aurait suivi un tracé irrégulier pour rejoindre l'actuel chemin des Bougeries et la route de Florissant. Cette reconstitution de tracé ne peut se fonder que sur l'allusion, dans une reconnaissance de vente, datée de 1704, à une pièce de terre située « au Pont ». Les vestiges signalés ci-dessus sont en effet bien postérieurs au XVII^e siècle, puisqu'ils sont les dernières traces du pont construit par André-Jules-Pierre Naville-Saladin, propriétaire du domaine de Villette, au début du XIX^e siècle, dans le but premier de soutenir une conduite d'eau en provenance des prés de Villette et destinée à alimenter un grand abreuvoir pour le bétail, creusé derrière la maison de maître et comblé pendant la dernière guerre ⁵⁴.

Un autre chemin devait partir de Villette en direction de la ferme de Conches, faisant ainsi un long détour en longeant de haut le cours de l'Arve pour rejoindre l'actuelle route de Florissant près du carrefour de Conches, puis le chemin Eugène-Pittard (ancien chemin des Cottages), de façon à éviter le marais de Florissant. Le premier détour était aussi dû à la présence de l'actuel carrefour de Conches d'une zone marécageuse (*En les Mollies*). Vers 1690 un chemin dut être tracé qui, traversant cette zone, relia directement le carrefour de Conches au pont de Villette. M. Dériaz pense que le pont plus en amont sur la Seymaz perdit de ce fait son utilité et que le premier chemin par les Bougeries devint caduc; on vient de montrer que la question doit rester ouverte.

M. Dériaz a proposé, en rapport avec sa reconstitution du réseau des chemins du XVII^e siècle, une hypothèse au sujet de l'itinéraire des troupes savoyardes en 1602. Celles-ci, franchissant le Foron entre le château des Terreaux et Fossard, auraient évité les chemins et les agglomérations, traversant la Seymaz entre Villette et l'Arve, coupant à travers champs la péninsule de Conches pour rejoindre le chemin qui, parallèlement à l'actuelle route de Florissant, longeait le haut des falaises de l'Arve ⁵⁵ et gagnait les Crêts de Champel. L'hypothèse vaut d'être considérée. On peut toutefois se demander si cet itinéraire a été le seul, la troupe ducale ayant vraisemblablement dû se subdiviser. Le tracé proposé par M. Dériaz ne diffère du reste que peu de celui qu'avait dessiné J. A. Monod sur les indications de L. Blondel, en 1928 ⁵⁶.

⁵⁴ Nous devons ces renseignements au professeur Augustin Lombard, propriétaire actuel du domaine, que nous remercions. - Voir Ed. BARDE, *Anciennes maisons de la campagne genevoise*. Genève, 1937, pp. 114-117. L'agronome A. J. P. Naville-Saladin (1794-1863), qui fut conseiller d'Etat, avait entrepris une série de travaux destinés à la mise en valeur de son domaine, en particulier pour l'exploitation laitière.

⁵⁵ Une partie de ce chemin a disparu par suite de l'effondrement des falaises sous le Pré de l'Ours.

⁵⁶ [L. BLONDEL], *Marche des troupes savoyardes sur Genève, le soir de l'entreprise du 11 au 12 décembre 1602*, dans *326^e anniversaire de l'Éscalade 1602-1928*, pp. 8-9.

L'auteur des articles dont nous donnons ici l'essentiel mentionne aussi la situation du château des Racines ⁵⁷, qu'il place « dans la campagne de Vert-Pré, en bordure du chemin du Vieux-Clos », et dont il remarque qu'il se trouve dans l'alignement du château Blanc à Villette et du château des Terreaux ⁵⁸.

C. Rive gauche. Secteur Arve-Rhône

1. *Carouge*. Il ne serait pas convenable de passer ici sous silence le livre admirable où M. André Corboz raconte en expert de l'urbanisme et de l'histoire de l'architecture *l'Invention de Carouge* ⁵⁹, c'est-à-dire la création, à partir d'une petite bourgade, mince survivante de l'antique *Quadrivium* romain et burgonde ⁶⁰, et grâce à l'intelligence d'un prince de Sardaigne et aux vues élevées d'architectes de talent, une ville bien construite, dont il faut espérer que ce qui en reste échappera aux dégradations même bien intentionnées ⁶¹. L'ouvrage de M. Corboz constitue, tant pour l'archéologue que pour l'historien et l'urbaniste, une source de documentation et d'idées. La succession des plans d'aménagement et des constructions dont la résultante est le Carouge de 1800 est exposée pas à pas, dans un texte qu'une illustration parfaite rend plus clair encore. Il ne sera plus possible de s'occuper du passé de Carouge sans se référer à ce qui deviendra vite un classique.

Carouge. Rue du Collège. Centre paroissial catholique de Sainte-Croix. CNS 1301 Genève coord. 499.680/115.460, alt. 380 m; plan cadastral, feuille 15, parcelle 269. En bordure ouest de la parcelle sur laquelle a été reconstruite la maison qui abrite ce centre (N° 32 de la rue Jacques-Dalphin) à 12 m en arrière de celle-ci et à 14,50 m de la rue du Collège, une tranchée creusée au début de juillet 1968 a fait apparaître, à 0,75 m de profondeur, l'ouverture supérieure d'un sac à plan subovoïde. Dimensions intérieures maximum 0,95 × 0,50 m. L'orifice supérieur est légèrement plus petit; et il était bouché par plusieurs blocs de tuf (épaisseur 0,30 m). Ce sac, que nous avons pu observer sur une hauteur de 1,27 m, avait son fond obstrué par un dépôt argileux. Ses parois étaient faites d'un appareil irrégulier de tuf et de calcaire, surmonté de deux assises de boulets. Il avait été établi en crevant une couche d'argile brune dont le sommet se trouvait à env. 0,30 m sous la surface du sol. Nous devons

⁵⁷ CNS feuille 1301 Genève, coord. approx. 502. 700.115. 770, alt. env. 418 m.

⁵⁸ *Ibid.*, coord. 504.000.115.350, alt. env. 400 m.

⁵⁹ A. CORBOZ. *Invention de Carouge, 1772-1792*. Lausanne, Payot 1968. Il n'est peut-être pas inutile de relever que les mérites de l'auteur genevois ont été reconnus par l'Université de Montréal, qui l'a appelé en qualité de professeur à son Ecole d'architecture.

⁶⁰ L. BLONDEL. *Carouge, villa romaine et burgonde*, dans *Genava*, t. XVIII, 1940, pp. 54-68.

⁶¹ Des pressions multiples ont abouti à faire sortir la zone du vieux Carouge de la juridiction directe de la Commission des Monuments et des Sites, en obtenant la création d'une Commission du vieux Carouge. On doit souhaiter que les deux représentants de la Commission des Monuments et des Sites qui y siègent y susciteront un écho favorable aux idées maîtresses de celle-ci.

nous contenter de signaler ce dispositif, d'aspect ancien, sans rien qui puisse en permettre la datation. La parcelle en question n'a pas été bâtie avant 1792 ⁶².

2. *Veyrier. Rectification.* Nous renvoyons à ce que nous avons dit plus haut au sujet de la broche en or du VI^e siècle ap. J.-C., sous Genève, Tranchées.

3. *Bernex. En Saule. Villa romaine.* CNS feuille 1300 Chancy, coord. approx. 494.200/114.610, altitude 440-445 m; cadastre, feuille 25, parcelles 2466, 4462 et 4463. — En 1947 Louis Blondel signalait ⁶³ la découverte de tuiles et d'autres indices de l'existence de constructions romaines dans le sol du terrain plat sis en contrebas du village, « à 280 mètres de distance N.-N.-O. de l'église », dans ce que les anciens cadastres du XVIII^e siècle désignaient par « En Bruël » et « En Graisy », de part et d'autre du vieux chemin de Saule.

La vente, en juillet 1968, d'une parcelle de cette zone à un groupe financier en vue de la construction d'immeubles locatifs a attiré notre attention sur ce site. Une enquête sur place a montré que les indices de la présence de vestiges romains se trouvaient plus près encore du village que ce qu'on pensait; d'autre part M. J. Raymondon, dont la famille avait été propriétaire de la parcelle, nous a fait connaître la découverte par son grand-père, il y a quelques années, d'un lot de monnaies dont huit seulement subsistent: ce sont des pièces romaines dont un denier de Jules César et les autres de Philippe l'Arabe, Numérien, Aurélien et Alexandre-Sévère, auxquelles s'ajoute un jeton français du XV^e siècle ⁶⁴. Il valait donc la peine de procéder à des fouilles dans le délai assez court encore disponible ⁶⁵. Elles eurent lieu en automne 1968, par les soins d'une équipe en grande partie bénévole que dirigèrent MM. D. Pautier, M. Curti, G. Zimmermann et Ch. Bonnet, et dont les membres les plus actifs furent M^{lle} D. Sauthier et MM. J. Raymondon, B. Vicenti et S. Voegeli. Le temps trop court et des conditions météorologiques défavorables ont, entre autres inconvénients, empêché la recherche systématique des états de construction les plus anciens sous les fondations mises au jour. Il fut possible de dégager une vaste surface occupée par un complexe de murs et de sols dont il était difficile de dire s'il faisait partie d'une *villa rustica* ou d'une agglomération, d'un *vicus*. Le matériel archéologique recueilli au cours de cette campagne se révéla d'une richesse exceptionnelle, en quantité comme en qualité. Grâce à la compréhension des responsables du programme de construction sur cette parcelle ⁶⁶, il fut possible de reprendre les fouilles dans de meilleures

⁶² A. CORBOZ, *op. cit.*, plan, p. 423.

⁶³ L. BLONDEL, *Chronique 1946*, dans *Genava*, t. xxv, 1947, pp. 21-22.

⁶⁴ Nous remercions M. Jacques Raymondon de sa précieuse collaboration. La détermination est de M. N. Dürr. La description de ce lot sera donnée ailleurs.

⁶⁵ Le Conseil municipal, présidé par M. G. Blondin, maire, nous a alloué un subside de 1000 francs, dont nous lui sommes reconnaissant.

⁶⁶ Nous en remercions la Société immobilière Bernex Parc A, B, C, et particulièrement son administrateur, M. E. Wuarin, ainsi que l'architecte, M. P. A. Girard.

conditions, sur la partie nord-ouest du terrain, épargnée temporairement par les terrassements. Cette deuxième campagne, dirigée par M. D. Paunier, et qui dura du 23 juin au 11 juillet 1969 ⁶⁷, permit de reconnaître un secteur moins compliqué des fondations de ce qu'il fallut identifier comme ayant fait partie d'une grande villa.

Le plan mis en évidence (fig. 11) comporte un mur, reconnu sur plus de 90 m, qui devait clôturer le domaine du côté nord-est, où le terrain est plus humide. Il doit dater de la seconde moitié du II^e siècle ap. J.-C. Il s'y appuie trois unités architecturales (A, B et C) dont les deux premières ont subi plusieurs remaniements depuis leur construction dans la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. jusqu'au début du IV^e siècle. L'unité C semble avoir été édifée en même temps que le mur de clôture. Ces constructions plutôt modestes, et où le bois a joué un grand rôle, peuvent représenter des dépendances agricoles et artisanales de la *villa rustica*.

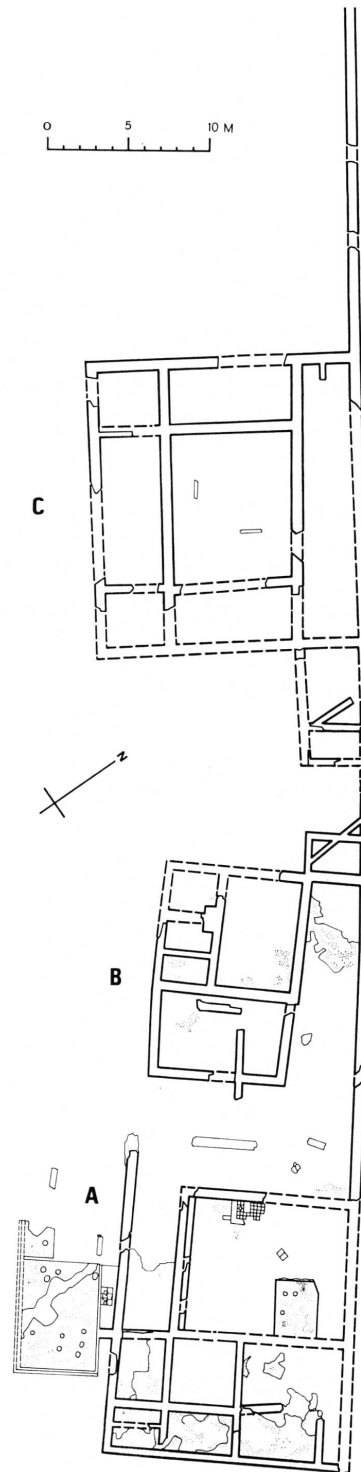
Nous renvoyons, pour la description plus précise de ces fondations, aux rapports qu'en a publiés M. D. Paunier ⁶⁸.

Les quelque 27 000 objets recueillis au cours des fouilles comportent surtout de la céramique caractérisée par sa diversité. M. D. Paunier y signale quelques éléments de type arétin, dont l'origine pourrait être l'atelier de la Murette à Lyon; « des fragments de plat à cuire le pain importés d'Italie en même temps que la céramique d'Arezzo, de la sigillée grise d'époque claudienne provenant d'Aoste (Isère), de la sigillée

⁶⁷ Les relevés se prolongèrent jusqu'en septembre; ils furent l'œuvre de M^{lle} F. Hug, ainsi que de M. F. Zeiser, de Bâle. A l'heure où nous rédigeons ces lignes une troisième campagne vient de se terminer sur la parcelle voisine.

⁶⁸ D. PAUNIER, *L'établissement gallo-romain de Bernex*, dans *Helvetica Archaeologica*, Bâle, 1, 1970, pp. 12-15; *L'établissement gallo-romain de Bernex (Genève)*, dans *ASSP*, 55, 1970 (à paraître).

Fig. 11. Bernex. En Saule. Villa romaine. Schéma des fondations découvertes en 1968-1969. Ech.: 1 : 500. ▶



d'imitation et de la sigillée proprement dite importée essentiellement du sud et du centre de la Gaule; en revanche, à part quelques exceptions, les produits des ateliers de l'Est semblent absents; notons encore des fragments d'amphores d'Espagne méridionale, des médaillons d'applique de la vallée du Rhône, de nombreux fonds de vases « allobroges » avec des estampilles en cercle »⁶⁹. Pour le reste, signalons des monnaies (jusqu'à Valentinien), des objets en bronze (dont une clé, une cuillère à fard, une broche émaillée, etc.), en fer, en os, en ivoire (dont une tête d'épingle à cheveux représentant une tête de femme), etc.

La suite des fouilles sur les parcelles voisines du côté ouest permettra, espérons-le, de trouver le corps principal de la villa et de se faire une idée de la disposition de ce grand établissement. Du début de notre ère jusqu'à sa destruction définitive au début du v^e siècle, celui-ci a joué certainement un rôle important, en relation avec sa situation à la bifurcation des routes venant de Genève, dont l'une conduisait vers Chancy et dont l'autre, par le bac d'Aire-la-Ville à Peney-Dessous⁷⁰, rejoignait la rive droite du Rhône, donc une région relevant d'une autre administration provinciale. Nous aurons à revenir sur Bernex et ses environs à l'époque romaine, lorsque les fouilles auront été terminées.

4. *Bardonnex. Les Rupières (tuilerie). Aqueduc souterrain.* CNS feuille 1300 Chancy, coord. env. 496.430/111.400, alt. env. 462 m. — Au printemps de 1968 la pelle mécanique a attaqué le bas du talus naguère planté de vignes au lieu dit Les Rupières à une centaine de mètres au sud du grand bâtiment de la tuilerie édifiée sur le bord de la terrasse; on est là à 600 m au sud-ouest du village de Bardonnex et à quelque 120 m à l'est de la borne-frontière n° 64. En novembre 1968, averti de la découverte, à cette occasion, d'un petit tunnel, M. Ch. Bonnet s'est rendu sur place et a fait quelques observations et pris quelques photographies (fig. 12). Nous avons fait de même en janvier 1969. A notre demande un trax a dégagé les abords de l'orifice; malheureusement un éboulement est intervenu avant que nous ayons pu faire les relevés projetés. Le tunnel — probablement un aqueduc — est creusé à la limite supérieure de la molasse, dans une couche de gravier avec lits de cailloux roulés. Vu l'instabilité de cette couche on avait, après creusement, renforcé la voûte avec du mortier⁷¹. La section du trou est ogivale. Sa hauteur, d'environ 0,80 m, sa largeur

⁶⁹ D. PAUNIER, dans *Helvetia Archaeologica*, 1, 1970, p. 13.

⁷⁰ On peut rappeler à ce propos la découverte, en 1961, à proximité immédiate de Peney-Dessous (commune de Satigny, CNS feuille 1300 Chancy, coord. approx. 492.550.117.400), de l'anneau de verre polychrome qui fermait une bourse dont le contenu consistait en quelque 3000 monnaies de petite valeur. A part quelques pièces des II^e et III^e s., la grande majorité de ces pièces datent du début du v^e siècle, la monnaie la plus récente datant de 420 ap. J.-C. environ. N. DÜRR. *Des fouilles à Peney?* dans *Musées de Genève*, n.s., N° 13, 1961, pp. 2-4. - L. BLONDEL, *Chronique 1960-1961*, dans *Genava*, n.s., t. IX, 1961, p. 12. Il n'est pas sans intérêt de rapprocher l'époque de ce dépôt de celle de la destruction de la villa de Bernex.

⁷¹ L'analyse (échantillon U.4536), effectuée par le Service de recherches et conseils techniques de l'industrie suisse du ciment, à Wildeg, a conclu qu'il « s'agit probablement d'un liant



Fig. 12. Bardonnex. En Rupières (tuilerie).
Aqueduc souterrain. La réglette mesure 0,10 m.

à la base d'environ 0,90 m. Le fond en était occupé par un dépôt limoneux. Il n'a pas été possible d'explorer ce tunnel, dont on n'a pu apercevoir que quelques mètres qui vont approximativement en direction nord.

On peut admettre, à titre d'hypothèse en attendant de pouvoir redégager le talus, qu'on se trouve en présence d'un aqueduc. Il devait alors diriger l'eau captée dans l'Arande (Aire) vers le nord, c'est-à-dire vers Perly. On peut se demander s'il n'est pas en relation avec l'établissement romain dont on a déjà signalé là, à plusieurs reprises, les vestiges ⁷². On y a repéré un aqueduc construit qui pourrait être

hydraulique artificiel comme chaux hydraulique ou pozzolane. Toutefois il n'est pas possible d'affirmer si l'un ou l'autre seulement de ces liants a été employé. Nous pensons plutôt à un mélange de liant hydraulique avec de la chaux grasse et de la glaise » (Lettre du 19 mai 1969).

⁷² A. PICTET, *Note sur des objets gallo-romains trouvés en 1856 dans un champ près de Perly*, P. V. SHG, séance du 12 janvier 1865. - B. REBER, *Recherches archéologiques dans le territoire de l'ancien évêché de Genève*, dans MDG, t. XXIII, 1892, pp. 302-304. - R. MONTANDON, *Genève...*, 1922, p. 176. - L. BLONDEL, *Chronique 1924*, dans *Genava*, t. III, 1925, pp. 62-63; *Chronique 1935*, dans *Genava*, t. XIV, 1936, pp. 37-40.

l'aboutissement d'une canalisation souterraine. Perly étant à 435 m, et notre entrée du tunnel étant à environ 462 m et à une distance de 1400 m la pente est admissible. Mais il serait téméraire d'aller plus avant dans cette hypothèse tant qu'il n'aura pas été possible de retrouver ce tunnel et d'en faire une étude systématique.

5. *Laconnex. Lieu dit Sur Chêne. Sépulture.* CNS feuille 1300 Chancy, coord. 491.260/112.255, alt. env. 442 m. M. Adrien Jayet, professeur associé ⁷³, nous a signalé la découverte qu'il avait faite le 1^{er} novembre 1968 d'une sépulture d'âge indéterminé au bord du talus qui domine au sud le vallon de l'Eau Morte. Il s'agit du squelette d'un adolescent qui gisait à 1 m au-dessous de la surface du sol dans une fosse qui avait attaqué le sommet du cailloutis morainique würmien qu'une gravière exploitée à la pelle mécanique. Cette fosse est large d'environ 1 m. La stratigraphie révèle, au-dessous du cailloutis, une couche de terre rouge (0,20 m env.) sous la terre gris-brun couronnée par l'humus et l'herbe. L'examen que nous avons fait avec M. A. Jayet et M. A. Gallay, assistant, en janvier 1969, du talus de la gravière où subsistait le trou d'où avait été extrait le squelette, n'a pas permis de se rendre compte si la fosse avait traversé la terre rouge. Il n'y avait pas le moindre appareil autour du squelette, ni aucun objet. La proximité immédiate d'un champ de blé nous a empêchés de procéder à une fouille qui seule aurait permis de situer la sépulture dans la chronologie. Le squelette, incomplet, est celui d'un adolescent d'une quinzaine d'années; il est assez grand et robuste, ce qui ne milite pas en faveur d'un âge néolithique, ce qui serait le cas si l'inhumation avait été faite dans la terre rouge. Seul le bassin et les jambes étaient dans leur position allongée originelle, les os du tronc et des bras étant accumulés sur le bassin; du crâne manque la partie postérieure. M. Jayet se demandait si ce sujet n'aurait pas été enseveli en position assise, le tronc vertical s'étant effondré sous le choc de la machine; nous nous demandons s'il ne s'agit pas plutôt d'un squelette dont la partie supérieure aurait été remaniée lors du creusement d'une autre fosse. C'est à notre connaissance la première fois qu'on signale une sépulture ancienne dans cette zone. Les cimetières les plus proches se trouvent d'une part à Soral (à quelque 1300 m de là), où toute l'extrémité occidentale du village a très souvent révélé des tombes en dalles, probablement du haut Moyen Age; d'autre part au Moulin de Veigy (commune d'Avusy), à la même distance, où l'on a signalé des sépultures soit en pleine terre, soit en dalles et en tuiles romaines⁷⁴. Elles indiquent toutes une répartition des agglomérations en partie différente de l'actuelle.

⁷³ Nous remercions M. A. Jayet de nous avoir donné les renseignements utiles avant de nous conduire sur place et de déposer le squelette à l'Institut d'Anthropologie.

⁷⁴ Soral: B. REBER, *Recherches archéologiques à Genève et aux environs*. Genève, 1901, pp. 15-16. - Moulin de Veigy: L. BLONDEL, *Chronique 1934*, dans *Genava*, t. XIII, 1935, p. 52; *Chronique 1960-1961*, *ibid.*, n.s., 9, 1961, pp. 12-13.